



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

terrorisme

Question au Gouvernement n° 787

Texte de la question

## ARRESTATION DU CHEF MILITAIRE DE L'ETA

M. le président. La parole est à Mme Arlette Grosskost, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Mme Arlette Grosskost. Madame le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, la lutte contre toutes les formes de terrorisme est un impératif de protection de nos concitoyens et de stabilité de nos institutions.

Alors que les criminels recherchent un bénéfice personnel, les terroristes visent, par la gravité et l'impact de leurs agissements, à influencer notre mode de vie et à remettre en cause nos valeurs républicaines.

Le terrorisme, c'est la négation de la France. Le terrorisme, c'est la remise en cause des libertés des Français. Le terrorisme, c'est le refus de notre démocratie.

Qu'il s'agisse de l'arrestation d'extrémistes sabotant notre principal réseau de transports en commun - cinq d'entre eux ayant été placés sous mandat de dépôt par la justice - , qu'il s'agisse de l'interpellation, au Canada, d'un suspect impliqué dans l'odieux attentat de la rue Copernic en 1982, qu'il s'agisse encore de la neutralisation, dans la nuit de dimanche à lundi, du chef militaire présumé de l'ETA, représentant la ligne dure de cette organisation, vos services viennent à nouveau de faire la preuve de leur pleine mobilisation contre le terrorisme.

Aussi, vous permettrez à la représentation nationale, madame le ministre, de vous rendre, ainsi qu'à l'ensemble des fonctionnaires de police, un hommage appuyé pour vos récents succès accumulés en la matière et, plus généralement, pour votre détermination et votre efficacité.

L'arrestation du chef militaire présumé de l'ETA, soupçonné d'avoir participé activement à plusieurs assassinats, est une réussite indéniable, d'autant plus que cet individu dangereux entendait exporter la lutte armée sur le sol français. Il apparaît que cette arrestation est le fruit exemplaire d'une collaboration étroite entre les services français et espagnols.

MM. Jean-Paul Lecoq, Roland Muzeau et Jacques Desallangre. La question !

Mme Arlette Grosskost. Madame le ministre, pourriez-vous nous renseigner davantage sur la lutte menée en France contre l'ETA et plus particulièrement nous parler de la coopération avec les autorités espagnoles en la matière ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

M. le président. La parole est à Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales*. Madame Grosskost, la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes est en effet une priorité pour nos démocraties. En ce qui concerne l'ETA, il est vrai que, outre ses actions sur le territoire espagnol, cette organisation a commis et continue de commettre, dans notre pays, un certain nombre de délits et de crimes. On a ainsi pu recenser plus de 130 faits à son actif : vols de véhicules, vols d'armements, vols à mains armés, mais aussi l'assassinat des deux jeunes gardes civils espagnols à Capbreton.

À cet égard, l'arrestation, dans la nuit de dimanche à lundi, du chef militaire de l'ETA, appelé " Txeroki ", constitue une grande réussite pour nos services, et je ne doute pas que tout le monde la saluera.

M. Jean-Claude Lenoir. Très juste !

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre de l'intérieur*. L'interpellé est en effet soupçonné du crime de Capbreton, ainsi

que d'être l'organisateur de l'attentat de l'aéroport de Madrid en 2006.

Cette arrestation remarquablement réalisée n'est d'ailleurs pas la seule que nous avons menée contre l'ETA au cours de ces dernières années. Ainsi, en 2007, une cinquantaine d'activistes ont été arrêtés, 15 logements servant de planques ont été découverts, 700 kilogrammes d'explosifs ont été récupérés. Depuis le début de l'année, 36 individus membres ou proches de l'ETA ont été interpellés, la moitié faisant l'objet de mandats d'arrêt européens.

Cette réussite est le fruit de l'action de nos services, mais aussi celui de l'excellente coopération avec les Espagnols, en particulier dans le cadre de l'accord passé en janvier 2008, qui permet de disposer d'équipes permanentes de renseignement. Il est évident qu'avec mon collègue espagnol, M. Rubalcaba, nous allons renforcer notre coopération dans la lutte antiterroriste afin de protéger notre territoire et nos concitoyens. Permettez-moi, au nom de la représentation nationale tout entière,...

M. Jean-Pierre Brard. Vous n'avez pas le droit !

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre de l'intérieur*. ...de féliciter les forces de sécurité qui ont participé à cette opération remarquable. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC, ainsi que sur de nombreux bancs du groupe SRC.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Arlette Grosskost](#)

**Circonscription :** Haut-Rhin (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 787

**Rubrique :** Ordre public

**Ministère interrogé :** Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

**Ministère attributaire :** Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 novembre 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 novembre 2008